



PAR COURRIEL

Québec, le 21 juin 2024

Madame Marie-Josée Lavoie
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Marie-Josée.Lavoie2@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

**Objet : Projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk –
Questions complémentaires – DQ7**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



CONSULTER

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **26 juin 2024, à 11h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



ENQUÊTER

1. Veuillez commenter le Plan préliminaire de compensation pour l'ensemble des pertes dans l'habitat du poisson. Sans s'y restreindre, les commentaires pourraient être en lien avec l'estimation de la superficie de l'empiètement dans l'habitat du poisson, évaluée à 2 ha, et sur les différents projets de compensation potentiels identifiés (mesures privilégiées, résultats escomptés)? (référence : DA3.1, p. 8 et 13 PDF)
2. Dans le résumé de l'étude d'impact, il est présenté que 17 aires de travail seraient implantées dans des milieux humides pour une superficie totale de 3,9 ha. Selon le tableau 11, les milieux humides touchés seraient des marécages et des tourbières boisées. Le tableau 1 du volume 5, présente que sur les 200 milieux humides qui seraient touchés, la grande majorité des empiètements toucherait une portion de ces milieux humides.



AVISER

À votre avis, bien que les travaux d'implantation des éoliennes pourraient toucher par endroits qu'une petite portion du milieu humide, quels seraient les effets appréhendés pour l'entièreté du milieu humide visé et pour ceux qui y sont connectés par un lien hydraulique?

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission